

SUJET DE DISSERTATION AU BAC :

Les espaces arctiques : nouvelle frontière de la puissance ou enjeu coopératif ?

Corrigé

introduction

En août 2007, une expédition russe plante un drapeau en titane à 4 200 mètres de profondeur sous le pôle Nord. Ce geste hautement symbolique illustre le regain d'intérêt stratégique pour l'Arctique. Longtemps perçu comme une périphérie glacée, marginale et inhospitalière, cet espace connaît aujourd'hui une transformation rapide sous l'effet du réchauffement climatique.

accroche

Définition des termes

Les **espaces arctiques** désignent les territoires situés au-delà du cercle polaire nord (66°33'N), incluant l'océan Arctique et les États riverains — Russie, Canada, États-Unis (Alaska), Danemark (via le Groenland) et Norvège — ainsi que des acteurs proches comme l'Islande, la Suède et la Finlande. Ils constituent un ensemble stratégique riche en ressources énergétiques et minières, et désormais plus accessible grâce à la fonte de la banquise.

Par **nouvelle frontière de la puissance**, on entend un espace dans lequel les États projettent leur souveraineté, exploitent des ressources, affirment leur présence militaire et cherchent à accroître leur influence géopolitique. À l'inverse, un **enjeu coopératif** renvoie à un espace régulé par le droit international, structuré par des instances de dialogue, où la coopération scientifique, environnementale et diplomatique prime sur la confrontation.

Bornes et contexte

Depuis la fin de la guerre froide, et plus encore depuis les années 2000, l'Arctique est au cœur d'une double dynamique : compétition stratégique croissante et gouvernance multilatérale. Dans le contexte actuel de tensions internationales, notamment depuis la guerre en Ukraine (2022), cette ambivalence s'accroît.

Problématique

Dès lors, les espaces arctiques constituent-ils principalement un nouveau théâtre d'affirmation des puissances ou demeurent-ils un espace de coopération régulée ?

Annonce du plan

Après avoir vu en I que l'Arctique s'impose comme une nouvelle frontière stratégique et économique de la puissance, il s'agira de montrer en II que cet espace reste structuré par des mécanismes de coopération et de régulation, avant d'analyser en III les recompositions récentes qui rendent l'équilibre entre rivalité et coopération plus incertain.

Développement I

L'Arctique s'affirme comme une nouvelle frontière stratégique et économique de la puissance

L'Arctique devient un espace convoité en raison de son potentiel énergétique et minier. Selon l'US Geological Survey (2008), il concentrerait environ 13 % des réserves mondiales de pétrole non découvert et 30 % des réserves de gaz naturel. La Russie exploite déjà les gisements de la péninsule de Yamal et développe des infrastructures portuaires comme Sabetta. Cette valorisation des ressources renforce l'importance stratégique de la région.

La fonte de la banquise ouvre également de nouvelles routes maritimes. La route maritime du Nord, longeant les côtes russes, réduit de près de 40 % la distance entre Rotterdam et Shanghai par rapport au canal de Suez. Moscou investit massivement dans des brise-glaces nucléaires et impose des règles de navigation, affirmant ainsi sa souveraineté. L'Arctique devient donc un espace de contrôle des flux commerciaux.

La militarisation croissante confirme cette dynamique de puissance. Depuis 2014, la Russie réactive d'anciennes bases soviétiques et déploie des systèmes de défense antiaérienne. Les États-Unis renforcent leur présence en Alaska, tandis que l'OTAN intensifie ses exercices en Norvège. L'adhésion de la Finlande (2023) et de la Suède (2024) à l'OTAN modifie l'équilibre stratégique régional. L'Arctique apparaît ainsi comme un nouveau théâtre de rivalités géopolitiques.

**Transition
dév. I -> Dév. II**

Toutefois, malgré ces tensions, l'Arctique ne se réduit pas à un espace de confrontation. Il est également l'un des rares espaces mondiaux où la coopération institutionnelle demeure structurante.

Développement II

Un espace historiquement structuré par la coopération et le droit international

La gouvernance arctique repose d'abord sur le droit international, notamment la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (1982). Les États riverains peuvent étendre leur plateau continental s'ils prouvent scientifiquement la continuité géologique, comme le fait la Russie en revendiquant la dorsale de Lomonossov. Les différends se règlent principalement par des procédures juridiques et scientifiques.

Le Conseil de l'Arctique, créé en 1996, constitue un forum central de coopération. Il rassemble huit États arctiques et intègre les représentants des peuples autochtones. Il favorise la coopération environnementale, la recherche scientifique et la gestion durable des ressources. Malgré les tensions géopolitiques, il a longtemps permis un dialogue régulier.

La coopération scientifique et environnementale demeure essentielle face aux défis climatiques. L'Arctique se réchauffe trois à quatre fois plus vite que la moyenne mondiale. Les programmes de recherche conjoints sur la biodiversité ou la fonte des glaces illustrent l'interdépendance des États. Même durant les périodes de tension, certaines coopérations techniques se maintiennent.

Transition dév. II -> Dév. III

Cependant, les évolutions récentes du contexte international fragilisent cet équilibre et accentuent la dimension stratégique de la région.

Développement II Un équilibre fragile entre rivalités accrues et coopération contrainte

Depuis la guerre en Ukraine en 2022, la coopération au sein du Conseil de l'Arctique est partiellement suspendue, les États occidentaux limitant leurs interactions avec la Russie. Cette rupture illustre la dépendance de la gouvernance arctique au contexte géopolitique global.

Par ailleurs, de nouveaux acteurs manifestent un intérêt croissant. La Chine se définit comme « État proche de l'Arctique » et développe une « route de la soie polaire ». Elle investit au Groenland et en Russie, cherchant à sécuriser des ressources et des voies maritimes. L'Arctique devient ainsi un espace de projection des puissances émergentes.

Néanmoins, l'interdépendance économique et les contraintes environnementales limitent l'escalade. Les conditions climatiques extrêmes rendent toute exploitation coûteuse et nécessitent une coopération technique. Aucun État n'a intérêt à transformer l'Arctique en zone de conflit ouvert, ce qui maintient un minimum de dialogue stratégique.

Ainsi, l'Arctique incarne moins une opposition stricte entre confrontation et coopération qu'une coexistence dynamique de ces deux logiques.

Conclusion

Les espaces arctiques constituent indéniablement une nouvelle frontière de la puissance : exploitation des ressources, militarisation, affirmation des souverainetés et rivalités stratégiques s'y intensifient. Toutefois, ils demeurent également un espace structuré par le droit international et par des mécanismes de coopération, notamment scientifiques et environnementaux.

L'Arctique apparaît donc comme un espace hybride, où compétition et coopération coexistent dans un équilibre fragile, fortement dépendant des tensions internationales globales.

Ouverture

Cette situation interroge plus largement la capacité du droit international à encadrer les nouveaux espaces stratégiques, qu'il s'agisse des océans profonds ou de l'espace extra-atmosphérique.

Commentaires méthodologiques du corrigé

Une introduction méthodiquement complète

L'introduction respecte tous les attendus :

- Accroche factuelle pertinente (drapeau russe en 2007)
- Définitions précises des termes
- Bornes spatiales claires (États riverains, cercle polaire)
- Bornes chronologiques (fin guerre froide → 2022)
- Problématique formulée clairement
- Annonce de plan structurée

Conseil : *L'introduction doit être rédigée au brouillon intégralement. Elle conditionne la note*

La problématisation est réelle (et pas une simple reformulation)

Le sujet propose une alternative :

→ « nouvelle frontière de la puissance » **ou** « enjeu coopératif ».

Une copie moyenne traite les deux aspects successivement.

Une bonne copie (montre que la réalité est **plus complexe que l'opposition binaire**).

Ici :

- la tension est clairement posée ;
- la problématique interroge l'équilibre entre rivalité et coopération ;
- la troisième partie dépasse l'opposition simpliste.

Un plan pour le développement logique et progressif

I → affirmation de puissance

II → coopération institutionnelle

III → recompositions et fragilités

Ce n'est pas un simple « oui/non », mais un raisonnement dialectique construit.

En HGGSP, un plan en trois parties est presque toujours préférable à un plan trop simpliste en deux parties.

Un paragraphe = une idée structurée

Chaque paragraphe suit la logique attendue :

1. Une phrase d'argument claire
2. Une explication développée
3. Une illustration précise (date, acteur, lieu)

Exemple :

- USGS 2008 (chiffre précis)
- Conseil de l'Arctique 1996
- Adhésion Finlande 2023

Sans dates ni exemples précis, une copie ne dépasse pas 12-13.

Des transitions visibles

Chaque partie se termine par une phrase de transition.

Cela montre au correcteur que :

- le raisonnement est maîtrisé ;
- les parties s'enchaînent logiquement ;
- la réflexion est structurée.

Conseil pratique : Toujours prévoir 2-3 lignes de transition en fin de partie.

Les points méthodologiques clés à retenir

- **Toujours définir les notions géopolitiques**

Ici : frontière de la puissance, gouvernance, souveraineté, militarisation

En HGGSP, le vocabulaire spécialisé valorise la copie.

- **Éviter les pièges fréquents**

- Ne pas réduire l'Arctique au seul réchauffement climatique
- Ne pas parler uniquement de la Russie
- Ne pas oublier la dimension juridique
- Ne pas opposer trop brutalement coopération et conflit

Rester neutre

La copie ne juge pas : elle n'affirme pas que la Russie « agresse » ; elle ne dit pas que l'OTAN « provoque » ; elle analyse des dynamiques.

➔ *La neutralité analytique est indispensable.*

Ce qui fait gagner des points

- Chiffres précis
- Dates
- Institutions nommées
- Acteurs identifiés
- Transitions
- Problématique nuancée

Ce qui fait perdre des points

- Catalogue d'exemples
- Absence de problématique
- Plan descriptif
- Généralités sans illustration
- Conclusion trop courte

En résumé

Une dissertation HGGSP réussie :

- analyse les termes,
- construit un raisonnement progressif,
- mobilise des exemples précis,
- reste neutre,
- répond clairement à la problématique